

**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 novembre 2018**

**PRESENTS : DIAZ Arnaud – DIAZ Yvan - ROUSSET Marie France - MANESCAU Serge
SILVA Arlette**

ABSENTS EXCUSÉS : LENNE Mauricette – BOUQUIGNAUD Daniel

DATE DE CONVOCATION : 07 novembre 2018

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 09 octobre 2018 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Maison des cimes
- Prévision budgétaires 2019
- Ouverture des dépenses d'investissement pour 2019
- Tarifs forfaits Grandvalira 2018/2019
- Point sur les demandes des parents (aides aux devoirs, transports et activités)
- Questions diverses

Maison des cimes

Tous les jeudis réunion de chantier donnant lieu à un compte rendu.

Prévision budgétaires

Ce point sera étudié au prochain conseil.

Tarifs et amortissement Camping Municipal

AMORTISSEMENTS

Vu la délibération du 9 octobre 2018 proposant la suspension des amortissements sur la partie biens immobiliers du camping municipal,

Vu le courrier de la Préfecture rappelant qu'en application de l'instruction budgétaire et comptable, les établissements en nomenclature « M4 » entrent dans le champ d'application obligatoire de l'amortissement,

Le Maire propose à l'assemblée d'annuler la délibération du 9 octobre 2018 proposant de suspendre les amortissements des biens immobiliers.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE

Vu l'obligation d'appliquer les amortissements sur le budget du camping municipal, afin de régulariser les comptes, le Maire propose à l'assemblée d'effectuer les augmentations de crédits suivants sur le budget de la commune :

Article 6811/042/DF :	+ 7 287.70 €
Article 7083/70/RF :	+ 7 287.70 €
Article 28131/040/RI :	+ 7 287.70 €
Article 2181/21/DI :	+ 7 287.70 €

Tarifs forfaits Grandvalira

Monsieur le Maire propose d'appliquer les tarifs suivants pour la vente des forfaits de ski à Granvalira sur le budget du camping municipal saison 2018-2019 :

-	Forfait journée adulte	36.25 €
-	Forfait journée enfant	30.20 €

Point sur les demandes des parents (aide aux devoirs, transport et activités)

Aide aux devoirs : Les parents pensent qu'il vaudrait mieux trouver un enseignant pour faire faire des devoirs aux enfants.

Mr le Maire a informé le conseil d'école de cette demande. Il a été décidé d'organiser une réunion publique avec les parents et les enseignantes afin de déterminer les besoins et de s'appuyer sur les outils existants en les ajustant.

Transport : Les Enfants doivent voyager jusqu'à 18 ans avec leur pièce d'identité et une autorisation de sortie de territoires. Les mineurs non accompagnés seront acceptés à partir de 13 ans.

Activités : Suite à la demande de prise en charge d'une partie des frais de transport par la Mairie. La mairie a décidé d'augmenter de 50€ l'aide pour les activités sportives et culturelles des jeunes dans la limite de 150 € par an et par enfant.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H15

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux